


21^e FESTIVAL DES CONFRERIES EN ARDENNE

AMBASSADE DES CONFRERIES DE L'ARDENNE

Site web: www.festivaldesconfreries.com

 : FestivaldesConfréries

Charleville-Mezieres le 01/12/2025

Chers confrères,

Le 21^e festival des confréries en Ardenne aura lieu **les samedi 2 et dimanche 3 mai 2026** sur la place Ducale de Charleville-Mézières.

Vous trouverez, ci-joint, un dossier d'inscription. Pour le détail de votre participation financière, veuillez-vous reporter à la page 4 de ce bulletin. Un retour rapide de ce dossier d'inscription (pages 3 et 4) nous facilitera la tâche. Soyez-en remerciés par avance.

Compte tenu de l'entrée gratuite et du lieu de la manifestation, le nombre de visiteurs attendus est important.

En 2025 plus de 30.000 personnes ont été accueillies.

Les perspectives de vente des produits des confréries sont à la hauteur de ce succès populaire. Veuillez en tenir compte.

Bien entendu, nous sommes à votre disposition pour toutes explications et/ou précisions sur cette manifestation.

Veuillez croire, chers Confrères, en l'assurance de nos sentiments de confraternelle amitié.

Rappel (réglementation de janvier 2020) « La vaisselle et les couverts en plastique sont interdits »

Des points d'alimentation en eau potable seront à disposition sur la place. Si vous avez besoin de conserver des produits frais avant votre arrivée merci de contacter Jérémy André au 06.45.00.28.94.

Le branchement électrique (220 volts) et l'éclairage sont fournis par l'organisateur sur chaque stand (prévoir rallonges et multiprises). Pour les besoins électriques spécifiques, renseigner la fiche technique (page 4).

Le Président,
Bernard GIRAUD

LE PROGRAMME PREVISIONNEL

Vendredi 1er mai

- Accueil de **15 h** jusqu'à **19 h**

Samedi 2 mai

- A partir de **6h30** : accueil des confréries
- **9 h 30** : départ du défilé des confréries
- **10 h 30** : inauguration - ouverture des stands
- **21 h 30** : fermeture des stands

Dimanche 3 mai

- **9 h 30** : ouverture des stands
- **10 h 00** : chapitre exceptionnel de la confrérie invitée d'honneur 2026
- **19 h 00** : fermeture des stands

Durant les deux jours,

dégustations de recettes préparées par les chefs ardennais,
mini ferme,
et nombreuses animations musicales.

Restauration sur place **samedi midi, samedi soir et dimanche midi**

Merci de joindre la liste de tous les produits que l'on pourra trouver sur votre stand en présentant brièvement chacun d'eux ainsi que tout document précisant sur la fiche d'identification l'historique et les buts de votre association.

HEBERGEMENT

Pour trouver votre hébergement : www.ardennes.com

FICHE D'IDENTIFICATION A RENVOYER OBLIGATOIREMENT
A REMPLIR TRES LISIBLEMENT

Nom de la confrérie :

Adresse postale complète :

.....

Adresse Email :@

Nom du responsable :

Téléphone :

Nombre de confrères participants au défilé :.....

Présentation des produits proposés à la vente et à la dégustation :.....

.....

.....

.....

.....

Numéro d'immatriculation de vos véhicules (pour pouvoir bénéficier du stationnement gratuit le samedi à proximité de la place Ducale). Un badge vous sera remis à votre arrivée.

.....

.....

Fiche d'identification à renvoyer avant le 1er avril à : contact@confreriesnormandie.fr

FICHE TECHNIQUE A RENVOYER OBLIGATOIREMENT
A REMPLIR TRES LISIBLEMENT

Nom de la confrérie :

Chaque confrérie disposera d'un stand couvert



50 € par structure (gratuit pour la première participation)



Chalet bois 3x3 Vitabri 3x3

Les structures en toile amenées par les exposants ne sont pas acceptées (sauf demande spéciale)

Des tables et des bancs seront fournis (dans la limite des stocks disponibles) en échange d'une caution à régler sur place : 15 € par banc et 50 € par table.

Toutefois, pour des questions de sécurité, le nombre total de tables en extérieur ne pourra excéder 3 tables par exposant.

	Nombre	Prix	Total
Chalet		50 €	
Vitabri		50 €	
*Autorisation temporaire de buvette		100 €	
Total			
Tables		Caution sur place	
Bancs		Caution sur place	

* Obligatoire pour toute vente de boissons alcoolisées

Préciser impérativement la nature et la puissance électrique (en Kwatt) de vos appareils

:.....

Joindre votre règlement avec l'inscription (chèque à l'ordre de l'ambassade des confréries de l'Ardenne).

Pour les confréries étrangères, paiement sur place autorisé ou par virement

Credit Mutuel / Titulaire Ambassade des confréries de l'Ardenne

IBAN	BIC
FR76 1027 8088 5400 0209 1460 116	CMCIFR2A

Merci de préciser le nom de la confrérie dans le libellé du virement

Fiche d'identification à renvoyer avant le 1er avril à : contact@confreriesnormandie.fr

Date et signature